

Module n°2 : Dispositif de formation au français pour les médecins peu francophones : Améliorer son français écrit et oral par un passage du niveau B1 à B2

Contexte

La maîtrise du français par les médecins étrangers exerçant au sein des établissements de la fonction publique hospitalière adhérents de l'ANFH est essentielle : elle contribue à améliorer la prise en charge en établissement et participe ainsi à la différenciation de l'établissement et à l'amélioration de ses résultats. Pour les médecins étrangers, impactés directement car face aux patients et à leur famille mais également devant communiquer avec le personnel médical, la maîtrise du français renforce leur opérationnalité, leur image, leur confiance et elle contribue à leur épanouissement tant professionnel, que personnel. Si le besoin en formation en français de cette population est une nécessité reconnue, il apparaît tout aussi important que sa mise en œuvre s'intègre parfaitement dans la réalité de votre secteur et n'en freine pas l'activité, tout comme il est important d'avoir à l'esprit que ces médecins manquent de temps pour se former.

Objectifs

A l'issue de cette formation, parcours 96h blended classe inversée, vous serez capable de :

- Dialoguer en français dans votre quotidien en établissement
- Vous intégrer dans votre milieu professionnel
- Lire et comprendre un article médical en français
- Poser un diagnostic, proposer une prise en charge, l'expliquer et répondre aux questions en français
- Assurer des transmissions écrites en français
- Intervenir dans une réunion professionnelle en français
- Certifier votre niveau de français

Public
Personnel médical

Tout médecin non francophone de niveau B1 minimum

Exercice
2026

Code de formation
260

Nature
AFN

Organisé par
Linguaphone

Durée
96 heures